



Xavier Raufer

Violences urbaines, criminalité organisée et culture de l'excuse

Résumé

Xavier Raufer, criminologue, est directeur des études au Centre universitaire de recherche sur les menaces criminelles contemporaines (Université Paris II – Panthéon-Assas). Il est l'auteur de plusieurs « Que sais-je ? », dont *Le crime organisé* et *Violences et insécurité urbaines*.

Il apporte son éclairage sur les violences urbaines, qui constituent une spécificité française. Il revient sur « la culture de l'excuse » qui explique le retard pris par la France dans la lutte contre l'insécurité urbaine.

Parce qu'il faut bien connaître un phénomène pour le combattre, il plaide pour une analyse objective et sans tabou de la réalité criminelle et un développement du renseignement dans les zones périurbaines.

Mai 2009

ENTRETIEN AVEC XAVIER RAUFER

Xavier Bébin, directeur des publications de l'Institut pour la Justice (IPJ) : Xavier Raufer, quel est selon vous l'élément le plus marquant de ces trente dernières années en matière de délinquance et de criminalité?

Xavier Raufer : Le développement, dès la décennie 1970 de ce qu'on appelle les « violences urbaines » – en réalité, le plus souvent, suburbaines. Aujourd'hui, tous les phénomènes criminels sérieux – et même certains terrorismes – procèdent des violences urbaines et trouvent leur terreau dans ces fameuses « cités sensibles » – en réalité, des zones de non-droit. A l'origine de cette situation malsaine, d'immenses oublis et fautes de jugement des gouvernements successifs de la Ve république. Notamment celle-ci : quarante ans durant, on a oublié de policer la France périurbaine !

Naguère, les « couronnes » entourant Paris constituaient un eldorado pour les familles bourgeoises de Paris et de province, venues nombreuses s'y installer dans les décennies 70 et 80. Or dans ces mêmes décennies, cet « Eldorado Rurbain » est devenu le territoire de la violence sociale : « Ni villes ni territoires agricoles, ces espaces indéfinis où réside une population estimée à 9 millions de personnes sont souvent des lieux de précarisation et de tensions »¹.

Ailleurs en France, dans un rayon de 10 à 30 kilomètres, naguère campagnard, autour des principales métropoles régionales (Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Perpignan, Rennes, Strasbourg, Toulouse), se sont installés de 1975 à 1995 environ 3,5 millions de ménages. L'urbanisation y a été très rapide. En France métropolitaine, 15 millions de personnes résident désormais dans cette amorce d'une « suburbia » à l'américaine. Comme pour la couronne parisienne, la criminalisation a gagné le pourtour de ces métropoles régionales. Ainsi, le crime est-il bel et bien intégré au quotidien de la France périurbaine. Voie publique, transports en commun, établissements d'enseignement, secteurs commerçants : dans cette France-là, nul n'échappe plus vraiment aux effets de la délinquance et du crime.

Selon l'INSEE, la France périurbaine abrite aujourd'hui au total 50 % environ de la population française de souche, immigrée, de statut légal, ou clandestin. Or cette France périurbaine est peu policée – parfois, pas du tout. Dès 1994, le Rapport Picq souligne que « La surdensité [en policiers et gendarmes] à Paris et dans les zones rurales laisse certaines zones urbaines et surtout suburbaines dramatiquement démunies ». A Paris, on comptait par exemple en 1999 un policier pour 119 habitants, dans la petite couronne, un pour 395 habitants, et dans la grande couronne, un policier pour 510 résidents². Or depuis 1999, bien peu a changé.

L'IPJ : Mais vous dites que ce phénomène des quartiers et des violences urbaines a eu lieu partout en Europe...

Oui, mais voilà la singularité française : dans tous les autres pays européens, des réponses ont été apportées et en quelques années, le phénomène s'est pratiquement éteint. La France officielle, elle, ne comprend pas – ne *veut* pas, ou ne *peut* pas comprendre – ce qui se passe. La première émeute a eu lieu à Vaulx-en-Velin en 1979. Trente ans après, la situation n'a fait

¹ Les Rurbains en région Ile-de-France, Le Monde, 24/10/1999.

² Cette même grande couronne générait en 1999 plus de 36% des crimes et délits constatés en Ile-de-France. Cf. Ministère de l'Intérieur, février 2000. Voir également Alain Bauer et André Michel Ventre, « Les Polices en France », coll. Que Sais Je ?

qu'empirer. Il y a quelques jours seulement, des individus ont tiré à la kalachnikov sur les forces de l'ordre...

L'IPJ : Comment expliquer cette singularité ?

Xavier Raufé : Le problème principal est l'ignorance de la réalité des banlieues : le renseignement intérieur en la matière est quasi-inexistant. C'est un paradoxe, parce que la France pratique par ailleurs un efficace renseignement anti-terroriste. Pourquoi ne pas appliquer aux violences urbaines et au crime organisé ce qui fonctionne contre les *jihadis*?

L'IPJ : Parce qu'il y a en France une « culture de l'excuse » ? Les violences urbaines et la criminalité des banlieues sont présentées par certains comme une réponse légitime à un malaise social. Et si le problème est social, il ne peut être policier ou judiciaire...

Xavier Raufé : Oui, c'est bien cette culture de l'excuse qui explique pour l'essentiel l'inertie politique : parce qu'on excuse les criminels, considérés comme de « malheureuses victimes de l'exclusion et du racisme », on ignore ce qu'ils font. Pourtant, il est faux et scandaleux de dire qu'on est criminel *du fait* que l'on est pauvre ou sans emploi. C'est voir un lien de cause à effet simpliste là où il n'y a que co-incidence ; et c'est oublier que l'essentiel des personnes sans ressource ou emploi sont respectueuses des lois et ne posent nul problème.

L'IPJ : La misère et les discriminations n'expliquent donc pas la criminalité ?

Xavier Raufé : Non. Un seul exemple : la police néerlandaise a récemment réalisé une étude sur plus de 700 criminels actifs dans le trafic de stupéfiant. L'étude démontre que les étrangers concernés sont issus d'une migration embourgeoisée et pas du tout des misérables contraints par la famine au *deal* de drogue. Sur les 126 malfaiteurs turcs étudiés, nul clandestin, et seulement 25 % de bénéficiaires des aides sociales ! Faute de regarder le réel en face on privilégie des solutions inefficaces. A ce titre, l'incarnation de la culture de l'excuse est le ministère de la ville.

L'IPJ : Le ministère de la Ville ?

Xavier Raufé : Oui. Car si l'urbanisme *abrite* la délinquance, il ne la *cause* pas. Qu'on repeigne toutes les façades d'immeuble et réhabilite chaque cage d'escalier (ce qui est bien sûr désirable pour le bien-être des habitants), ne changera rien *en matière criminelle*. Preuve, la cité du « Mas du Taureau », dans la périphérie lyonnaise ; c'est un rêve d'urbaniste ! Immeubles agréables, verdure abondante, etc. Et pourtant, ce fut le lieu d'une des pires émeutes en France. Et regardez à Los Angeles, les fiefs des pires gangs criminels : habitat pavillonnaire, espaces bien aérés, massifs de fleurs... Ainsi, le problème ne réside pas en la ville mais en une minorité de ceux qui y résident...

L'IPJ : Comment cette culture de l'excuse a-t-elle pu se répandre ?

Xavier Rauffer : certains quotidiens diffusent cette idéologie. Un exemple parmi cent : le 29 avril 2009, *Le Monde* publiait une incroyable enquête intitulée « Les mystères des baby-braqueurs ». Oublions un instant que le sujet de l'enquête est un *récidiviste* ayant, le 24 avril, attaqué un camion de transport de fonds : on croit lire l'édifiant portrait d'un jeune méritant ayant réussi, à force d'études et de privations, à entrer à Polytechnique ! Ce sont « Les belles histoires de l'Oncle Paul »... De la bienséante littérature de catéchisme sur un braqueur ! Or ce quotidien inspire ensuite d'autres médias, télévisions comprises. D'où l'aveuglement : la culture de l'excuse empêche d'examiner objectivement le réel criminel ; au contraire, on l'excuse *a priori* en accusant la société.

L'IPJ : C'est d'autant plus grave que les victimes de la délinquance sont d'abord les personnes les plus défavorisées...

Xavier Rauffer : Oui, les enquêtes de l'Observatoire national de la délinquance ont montré que les victimes de violences et d'atteinte aux biens résident en majorité dans les zones sensibles. C'est d'ailleurs là que l'on ressent le plus l'insécurité. En France comme partout au monde. Au Brésil par exemple, le taux d'homicides est de 5 pour 100 000 personnes dans les lieux touristiques (taux comparable aux villes les plus sûres d'Europe), alors qu'il est de 150 pour 100 000 dans les *favelas* criminalisées, distantes de deux kilomètres.

L'IPJ : Selon vous, lutter contre les violences urbaines et le crime organisé passe une connaissance fine et objective du phénomène ?

Xavier Rauffer : Dans un monde désordonné, il importe de *prévenir*. Et pour prévoir, il faut savoir. Par exemple : une étude réalisée voici une décennie dans le Val de Marne concluait que le « noyau dur » de la criminalité juvénile regroupait des individus ayant eu 17 contacts au moins avec la police ou la justice, soit environ 50 pour ce département. On compte donc (en arrondissant) une centaine de ces malfaiteurs dans chacun des 19 départements subissant les violences urbaines en métropole. Soit un « noyau dur » d'environ 2 000 criminels périurbains. Si le renseignement cible ces 2 000 bandits, les violences urbaines seront souvent *prévenues*. Car – avis gracieux aux officiels – la génération spontanée n'existe pas plus en criminologie qu'en biologie. La plupart des actes *prémédités* peuvent ainsi être décelés, puis empêchés. Tandis qu'à chaque émeute, à chaque attaque grave depuis 30 ans, le gouvernement du moment semble éberlué et totalement surpris.

Or – répétons-le – ce travail de surveillance et de renseignement, la police *sait* le faire – et même couramment, dans l'antiterrorisme ! L'exemple du passage à l'euro (en 2000) est frappant. Pour éviter les vols à main armée alors que d'énormes masses d'argent devaient être déplacées, le Ministère de l'intérieur installa une cellule « anti-braquage », qui conduisit une surveillance intensive du grand banditisme. Résultat : *aucun* braquage important cette année là. Cela prouve que le problème des violences urbaines, et phénomènes criminels associés, est *politique* et nullement technique.

Même aux Pays-Bas, dont on connaît le laxisme et la bienséance, on l'a compris. En janvier 2009, le Ministère néerlandais de l'Intérieur a ainsi annoncé qu'il recrutait 100 nouveaux inspecteurs pour lutter contre le crime organisé. En plus, 500 policiers recevront une formation

spécifique sur la question et 500 assistants de police scientifique seront embauchés pour les aider. Evolution frappante pour un pays qui regroupait il n'y a pas si longtemps, sous le terme *unique* de « substances gratifiantes », des produits comme le chocolat, le thé, la bière, le tabac, *l'ecstasy*, l'héroïne et le *crack* !

L'IPJ : Pour le crime organisé, la France ne réalise-t-elle pas le même type de surveillance ?

Pas vraiment. On est souvent dans le flou. Nous devrions imiter l'administration britannique, qui communique des données et faits simples et clairs, cruciaux pour mener une lutte anti-criminelle efficace. Par exemple, qu'il existe au Royaume-Uni environ 300 grands importateurs de stupéfiants, 3 000 grossistes et 70 000 *dealers* de rue. En France, les *fondamentaux* de ce type sont peu ou pas révélés.

L'IPJ : Vous mettez l'accent sur la police et le renseignement. Mais la façon dont la Justice réprime les crimes et délits n'est-elle pas au moins aussi importante ?

Certainement. Je n'en ai pas parlé car je travaille sur le phénomène criminel et non sur la réponse pénale. Mais il est clair qu'une justice lointaine menace la paix sociale. Or, les moyens de la Justice en France sont misérables. Dès l'origine, la Ve République a minimisé le budget de la Justice, qui n'a pas les moyens de fonctionner correctement.

L'IPJ : Au-delà des moyens, n'y a-t-il pas angélisme chez certains magistrats ?

Dans mon livre « L'explosion criminelle », je citais un entretien avec le vice-président du TGI de Versailles, publié dans la *Gazette des Communes*. Ce brave magistrat parlait d'individus condamnés à un travail d'intérêt général (TIG) pour violence urbaine. Selon lui, l'objectif de la peine était « d'inscrire ces condamnés dans une logique d'insertion » en leur proposant un stage de citoyenneté visant à provoquer chez eux « une prise de conscience de l'importance de respecter les règles qu'ils enfreignent ». Le stage de trois jours était fait de rencontres et de visites (château de Versailles). Présentez ça comme une sanction terrible, par exemple à un lascar du « Clos Saint-Lazare » à Stains, et il hurle de rire ! Cet entretien montrait à quel point nombre de magistrats sont encore tragiquement ignorants de la psychologie des malfaiteurs et des réalités du terrain. Là encore, le prérequis pour lutter efficacement contre la criminalité est de la connaître.

Annexe : « La culture de l'excuse » - Xavier Raufer, mai 2009

En France, les sociologues marqués à gauche cachent sciemment que la fameuse « diversité », présentée par idéologie comme absolument désirable et positive, possède sa face obscure portant le nom, certes moins chatoyant, d'hétérogénéité sociale.

En deux mots : une société humaine peut être *homogène* (Japon, Sicile, Albanie) ou *hétérogène* (Brésil, Afrique du Sud, grandes métropoles européennes), pour ne prendre ici que des archétypes. Ces deux formes de société ont des criminalités différentes : les homogènes, de discrètes mais dangereuses mafias ; les hétérogènes, la violence sociale et des taux de criminalité énormes.

En Afrique du Sud (50 millions d'habitants), on compte en 2008 18 500 homicides et 240 000 cambriolages chez des particuliers ; peu d'arrestations, moins encore de condamnations. Au Brésil (190 m. d'habitants), quelque 55 000 homicides chaque année (150 par *jour*) et le record mondial des assassinats par armes à feu, dont 17 millions circulent sans contrôle dans le pays. Au total, 30 homicides par 100 000 habitants au Brésil (7/100 000 aux Etats-Unis).

Qui plus est, cette criminalité est gravement inégalitaire, les pauvres en étant les grandes victimes : « Dans les lieux touristiques de Rio de Janeiro (Copacabana, Ipanema) le taux d'homicides est de 5 pour 100 000 personnes, analogue à celui des villes les plus sûres d'Europe, tandis que dans des favelas distantes d'à peine 2 kilomètres, ce taux bondit à 150/100 000 »ⁱ. Victimes et meurtriers ont un profil analogue : 90 % d'hommes, 40 % de moins de 25 ans, 2/3 de Noirs, tous défavorisés.

A Rio de Janeiro, en décembre 2006, les bandes armées du gang « Commando Rouge » attaquent 20 commissariats de police (grenade, armes automatiques). Des quartiers riches sont pillés, six autobus assaillis et leurs passagers, dépouillés. L'un des bus est incendié, sept de ses passagers meurent brûlés vifs. Au total, ce jour-là, 156 (bien cent-cinquante six...) assassinats, dont plusieurs policiers.

D'où l'utilité d'étudier avec soin les formes criminelles spécifiques aux sociétés multiculturelles. Horreur ! s'écrient les sociologues gauchistes – qui ignorent, là encore sciemment, que ces phénomènes sont banalement étudiés – même dans les très politiquement corrects Pays-Bas : Il existe ainsi à l'Université d'Utrecht un « Wilhelm Pompe Institute for criminal law and criminology » ; au sein duquel l'on trouve un « research project on crime and criminal law in a multicultural society », sans que cela ne pose aucun problème.

« La misère et le racisme lié à l'émigration génèrent – sinon excusent – le crime ».

Faux ! De telles affirmations sur les « damnés de la terre » sont purement idéologiques et dépourvues de tout fondement scientifique sérieux. Prenons là encore les statistiques de la fort bien-séante police néerlandaise, précisément du « Dutch criminal intelligence service », pour la période 1990-1995ⁱⁱ. L'étude porte sur 704 criminels actifs dans le trafic de stupéfiants. Parmi eux, 164 Turcs, dont 131 narcotrafiants. Il s'agit d'hommes âgés de 21 à 50 ans, pour 68 % mariés et pères de famille. Pratiquement pas de migrants illégaux parmi eux, et 26 % seulement d'entre eux touchent des aides sociales. Donc, des représentants d'une migration embourgeoisée, et pas *du tout* des misérables contraints par famine au *deal* de drogue...

De même, ces études nous apprennent que les populations turques émigrées en Europe occidentale ont un niveau de vie médiocre *et aussi* un niveau de criminalité bas. En Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, on constate même, à statut social identique, une énorme différence de niveau de criminalité entre jeunes Turcs (niveau bas) et jeunes Marocains (niveau important) alors que tous deux sont issus de l'immigration et musulmans !

Si c'était bien la misère qui génère le crime, ou encore la discrimination sociale ou religieuse, ou enfin le racisme, comme certains sociologues le serinent inlassablement, pourquoi ces différences importantes entre niveaux criminels, dont l'origine semble à l'inverse être clairement culturelle (par réflexe éducatif, les Turcs et les Kurdes ne volent pas, car c'est jugé déshonorant dans leurs communautés).

ⁱ United Nations Office on Drugs and Crime, regional office Brasil, 2007.

ⁱⁱ Sur ce sujet, voir notamment : Michael Tonry, ed. « Ethnicity, crime and immigration : comparative and cross-national perspectives », University of Chicago Press, Chicago, 1997 ; A. P. Schmid : « Migration and crime : a framework for discussion », Milan, ISPAC, 1996 ; Ineke Haen-Marschall, ecd. « Minorities, migration and crime », Sage, Beverly Hills, 1997.